



COMMISSION NATIONALE
CONSULTATIVE
DES DROITS DE L'HOMME

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Communiqué

19 octobre 2020

Face à la barbarie qui a frappé Samuel Paty, vendredi 16 octobre, assassiné pour avoir fait vivre la liberté d'expression, conformément à son engagement d'enseignant, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNC DH) entend rappeler que la liberté d'expression est « l'un des droits les plus précieux de l'Homme » (Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 26 août 1789).

Profondément marqués et révoltés par cet assassinat, les membres de la CNC DH souhaitent témoigner de leur solidarité avec les proches de la victime, tous les élèves, et rendre hommage à la communauté éducative dans son ensemble, qui, inlassablement, transmet les valeurs fondamentales de la République.

Engagée dans l'éducation aux droits humains, la CNC DH apporte son soutien à toutes les femmes et tous les hommes qui s'efforcent de lutter contre l'obscurantisme et de développer l'esprit critique.

En cette heure tragique, plus que jamais la devise inscrite au frontispice de notre République – liberté, égalité, fraternité – prend tout son sens, affirme Jean-Marie Burguburu, président de la CNC DH. Le terrorisme islamiste ne doit en aucun cas conduire à la censure, individuelle et collective. Ce drame rappelle à chacun son devoir de promouvoir et défendre la liberté d'expression, et plus généralement les droits de l'Homme qui sont, au cœur de notre histoire, le socle de notre République.

CONTACT PRESSE

Céline BRANAA - ROCHE | celine.roche@cncdh.fr | 06.45.18.72.87

Margot TEDESCO | margot.tedesco@cncdh.fr | 07.85.77.95.20

www.cncdh.fr | Twitter [@CNC DH](https://twitter.com/CNC DH) | Facebook [@cncdh.france](https://www.facebook.com/cncdh.france)